



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-282>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-282**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Departemental Du Var

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22830001800113

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83076

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1576417>

**Identifiant interne de la consultation** : MA24DENFA04

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : correspondre@aws-france.com

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Cf. Rc et notamment: 1/ Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants. A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, la justification à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement est : - une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf. Rc et notamment: 2/ Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur les

trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Dans le cadre du justificatif à produire mentionné ci-dessus, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou équivalent

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf. Rc et notamment: 3 / Pour chaque lot, une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, liée à l'objet du marché, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent la nature, le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Ou Pour le lot 1 uniquement : Qualifications de la Fntp (ou tout autre moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres) : 11 : Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) - 113 : Ouvrages de technicité courante - 1131 : Ouvrages de technicité courante - Autres ouvrages courants de béton armé ou mixtes acier-béton (à l'exclusion des ouvrages nautiques) 12 : Ouvrages métalliques - 122 : Ouvrages de technicité courante 24 : Fondations spéciales - 242 : Micropieux - 2422 : Autres types de micropieux 25 : Soutènement - 254: Ancrages - 2542 Autres ancrages (Y compris cloutages et boulonnages) 71 : Travaux liés à la construction d'ouvrages d'art et d'équipement industriel - 715 : Haubans, câbles et suspentes

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 28/02/2025 à 20:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Aménagement de l'Espace Naturel Sensible « La Cascade ». Réalisation du bouclage de deux rives de la Bresque et d'un point de vue rapproché sur la Cascade (2 lots)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45213316

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Les travaux consistent à la réalisation du bouclage des deux rives de la Bresque et la mise en oeuvre d'un point de vue rapproché sur la cascade, au sein de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « la Cascade » sur la commune de Sillans-la-Cascade. L'opération est décomposé en 2 lots. Ces travaux prévoient : - la réalisation de passerelles de franchissement de la Bresque et d'un belvédère au pied de la cascade (lot 1) - ainsi que la réalisation des sentiers de raccordement en rives droite et gauche (lot 2). Les prestations relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du travail. A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux (hors période de préparation) commenceront : - pour le lot 1 : à la mi-octobre 2025 - et pour le lot 2 : entre avril 2026 et octobre 2026. Néanmoins, pour chacun des lots il est possible qu'en cas de démarrage fortement retardé, l'autorité environnementale impose de démarrer les travaux à la même période l'année suivante (cf. détails article 1 du RC)

**Lieu principal d'exécution du marché** : 83690 - Sillans-la-Cascade

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 1 : Lot 1 : Passerelles de franchissement et point de vue . Le lot n°1 du marché concerne la réalisation de passerelles de franchissement et d'un belvédère. Le délai de

la période de préparation des travaux est de 90 jours calendaires à compter de l'ordre de service prescrivant de la commencer. Ce délai n'est pas compris dans le délai d'exécution des travaux (délai maximum de 210 jours calendaires à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer. L'entreprise peut cependant proposer un délai d'exécution des travaux inférieur au délai maximum qui devient le délai contractuel). Sur le lot 1 uniquement : les variantes sont autorisées par l'acheteur (cf. articles 2.6.1 et 3.2.2 du Rc)

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45213316

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 1142020 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Espace Naturel Sensible "La Cascade" sur la commune de SILLANS-LA-CASCADE.

- **Description du lot :** 2 : Lot 2 : Travaux sur sentiers en rives droite et gauche. Le lot n°2 du marché concerne la réalisation des sentiers de raccordement en rives droite et gauche. Le délai de la période de préparation des travaux est de 60 jours calendaires à compter de l'ordre de service prescrivant de la commencer. Ce délai n'est pas compris dans le délai d'exécution des travaux (60 jours calendaires à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer)

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45112700

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 162587 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Espace Naturel Sensible "La Cascade" sur la commune de SILLANS-LA-CASCADE.

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Une visite sur site est obligatoire pour chacun des candidats ayant l'intention de soumissionner. Le lieu de rendez-vous, les dates et créneaux des visites prévues ainsi que le détail des modalités pratiques sont fixés à l'article 1 du Rc

**Autres informations complémentaires :** RGPD: le titulaire s'engage à accepter les obligations portées à l'annexe relative au RGPD de l'acte d'engagement. Pour le lot 1 uniquement : le marché fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi selon les dispositions de l'article 1-4 du CCAP. Pour le lot 1 uniquement : les variantes sont autorisées par l'acheteur. Type de variante : variante libre dans la limite des exigences minimales fixées à l'article 2.6.1 du RC, à l'initiative du candidat. Pas de variante exigée par l'acheteur. Limitation du nombre de variantes admises par l'acheteur pour un même opérateur économique: 2 variantes maximum. Le contenu de l'offre variante et les modalités de présentation des variantes sont fixés à l'article 3.2.2 du RC. Les critères de jugement sont détaillés à l'article 4 du RC. Le jugement des offres sera effectué par lot à partir des critères pondérés suivants : Lot 1 : - prix : 40 % - valeur technique : 50 % - valeur environnementale : 10 % Lot 2 : - prix : 50 % - valeur technique : 40 % - valeur environnementale : 10 % Clauses de réexamen: modification possible conformément aux dispositions prévues aux articles L. 2194-1. à L. 2194-3. et R. 2194-1. à R. 2194-9. du CCP dans les cas listés à l'article 2.6.2 du RC. Marché similaire possible.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 03/01/2025